

---

**Assemblée générale du Conseil d'administration,**

**Mardi le 25 avril 2023, 19 h,  
au Centre de Loisirs Saint-Mathieu  
1000, rue de Bar-le-Duc**

---

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

|                                         |                       |
|-----------------------------------------|-----------------------|
| M. Nicolas Gagnon                       | Membre                |
| M. Jean-François Ross                   | Membre                |
| M <sup>me</sup> Suzie Beaulieu          | Membre                |
| M. Luc Santerre                         | Membre                |
| M. Luc Pesant                           | Membre                |
| M. Kevin Breault                        | Membre (départ 20h20) |
| M <sup>me</sup> Marie-Pier Girouard     | Membre                |
| M <sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron | Membre                |
| M. Carol Létourneau                     | Membre                |
| M. Richard Lavigne                      | Membre                |

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIT ABSENT :**

|                                |                                                                    |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| M <sup>me</sup> Anne Corriveau | Conseillère municipale, district électoral de<br>Pointe-Sainte-Foy |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------|

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

|                                  |                                                                    |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| M. Dave Gagnon-Pelletier         | Conseiller, Service de l'interaction citoyenne,<br>Ville de Québec |
| M. David Weiser                  | Conseiller municipal, district électoral du Plateau                |
| M <sup>me</sup> Kathleen Breault | Secrétaire de soutien                                              |

Il y a 8 citoyen.ne.s dans l'assemblée

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Projet d'ordre du jour

|                                                            |         |
|------------------------------------------------------------|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée                                | 19 h 00 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour                  | 19 h 05 |
| 3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 avril 2022     | 19 h 07 |
| 4. Présentation du Rapport annuel et états financiers 2022 | 19 h 35 |
| 5. Élections                                               | 19 h 50 |
| • Nomination d'un président d'élections                    |         |
| • Présentation du déroulement des élections                |         |
| • Appel de candidature et validation des bulletins         |         |
| • Scrutin                                                  |         |
| 6. Période d'information des conseillers municipaux        | 20 h 20 |
| 7. Période de questions et commentaires du public          | 20 h 35 |
| 8. Divers                                                  | 20 h 50 |
| 9. Levée de l'assemblée                                    | 20 h 55 |

M. Nicolas Gagnon demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

### **RÉSOLUTION CQPLA-23-AGA-01**

Sur une proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que mentionné.

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 26 AVRIL 2022

M. Nicolas Gagnon présente au Conseil le procès-verbal de la dernière AGA et demande s'il y a des modifications à y apporter.

### **RÉSOLUTION CQPLA-23-AGA-02**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Marie-Pier Girouard, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 26 avril 2022 tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

## **4. RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2022**

### **4.1 Présentation et adoption du rapport annuel**

M. Nicolas Gagnon parcourt sommairement le contenu du rapport annuel aux membres de l'assemblée : le mot du président, la présentation des administrateurs et des personnes de soutien, le fonctionnement du Conseil, les activités de représentation, de participation et de formation, ainsi que les travaux du Conseil et ses orientations pour 2023.

### **4.2 Présentation et adoption des états financiers**

M. Luc Santerre présente les états financiers contenus dans le rapport annuel.

À noter, des frais de charge pour l'année financière 2022 :

- Remboursement des frais pour le concours dessins qui ont été versés à M. Luc Santerre durant l'année financière 2023

### **RÉSOLUTION COPLA-23-AGA-03**

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron, il est résolu d'adopter le rapport annuel 2022 du Conseil de quartier du Plateau ainsi que les états financiers du CQ du Plateau 2022.

*Adoptée à l'unanimité*

## **5. ÉLECTIONS**

### **Nomination d'un président d'élections**

M. Dave Gagnon Pelletier propose aux membres d'élire un président pour cette période de l'AGA.

### **RÉSOLUTION COPLA-23-AGA-04**

Sur proposition de M. Nicolas Gagnon, appuyée par M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, il est résolu que le Conseil de quartier du Plateau nomme M. Dave Gagnon Pelletier président d'élection pour l'AGA d'avril 2023.

*Adoptée à l'unanimité.*

### **Informations relatives au déroulement des élections**

M. Dave Gagnon Pelletier débute l'animation des élections.

À l'aide d'un support visuel, il présente sommairement la raison d'être d'un Conseil de quartier, sa mission, ses mandats, sa composition et la durée des mandats de ses administrateurs.

Cette année, un total de cinq (5) postes sont à pourvoir au sein du Conseil de quartier du Plateau :

- deux (2) postes femmes (deux mandats de deux ans)
- trois (3) postes hommes (deux mandats de deux ans, un mandat d'un an).

Trois autres postes cooptés peuvent compléter le conseil d'administration.

M. Nicolas Gagnon, M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu et M<sup>me</sup> Marie-Pier Girouard en sont à leur deuxième année de mandat se terminant en mars 2024 inclusivement.

#### Appel de candidatures, présentation des candidat.e.s et scrutin

Une candidature féminine et quatre candidatures masculines ont été reçues et validées. Un deuxième appel de candidatures est lancé par M. Dave Gagnon-Pelletier. Une candidate représentant un organisme dans le quartier écrira au conseiller en consultation citoyenne pour obtenir tous les détails pour se présenter comme membre cooptée.

M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron a déposé sa candidature. Elle est élue par acclamation pour un mandat de deux ans.

Du côté masculin, M. Jean-François Ross, M. Kevin Breault, M. Carol Létourneau et M. Luc Pesant ont déposé leur candidature. Un deuxième appel de candidatures est lancé. M. Aladji Madior Diop et M. Serge Thériault soumettent leur candidature. Les appuis manquants sont comblés en séance tenante; leur candidature et les appuis sont validés par le conseiller en consultations publiques.

Chacun leur tour, ces messieurs se présentent et partagent leurs motivations à s'impliquer au sein du Conseil.

M. Kevin Breault, M. Luc Pesant et M. Serge Thériault optent pour un poste coopté. M. Carol Létourneau opte pour un mandat d'un an. M. Jean-François Ross et M. Aladji Madior Diop sont donc élus par acclamation pour un mandat de deux ans.

On félicite les candidat.e.s pour leur nomination.

Le Conseil de quartier du Plateau compte ainsi dix administrateur.trice.s sur une possibilité de huit membres élu.e.s. et trois postes cooptés. Il reste un poste d'administratrice vacant.

Le scrutin prend fin.

## **6. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. David Weiser félicite les nouveaux administrateurs, de même que les administrateurs sortants.

Il fait part qu'il a assisté à l'exposition du Cercle des fermières locales, dont il souligne le talent. Il fait mention du Pôle d'intelligence artificielle qui se trouve à 300 mètres de la présente salle, un atout pour la Ville de Québec.

M<sup>me</sup> Anne Corriveau félicite à distance les nouveaux comme les anciens membres du Conseil pour leur implication. Elle partage quelques points d'information.

La conseillère municipale a également visité l'exposition du Cercle des fermières et témoigne de leur savoir-faire.

Elle fait part de la récente fête multiculturelle où le Brésil était à l'honneur.

Elle partage qu'il y aura les 29-30 avril prochain, au centre communautaire Claude-Allard, une exposition d'art visuel où les peintures seront à l'honneur. Il y aura également un concert printanier qui se tiendra à l'église Ste-Ursule le 30 avril prochain.

Elle mentionne qu'il y aura une distribution d'arbres samedi le 6 mai à 8h30 à la Base de plein air Sainte-Foy pour cet arrondissement-ci.

Il y aura également, mardi le 9 mai et mercredi le 10 mai, une formation sur l'entretien écologique des pelouses (en visioconférence) offerte par la Ville aux citoyen.ne.s.

Elle souligne que l'accès à la plage Jacques-Cartier est de nouveau fermé du côté ouest pour permettre les derniers travaux d'aménagement et de plantation pour la stabilisation des berges et ce jusqu'au 2 juin.

M<sup>me</sup> Marie-Pier Girouard demande, considérant la popularité de la demande, s'il aurait possibilité que la Ville augmente le nombre d'arbres à distribuer aux citoyens. M<sup>me</sup> Anne Corriveau répond que la problématique résiderait dans la disponibilité des arbres auprès des pépiniéristes.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Un citoyen souhaiterait que la Ville installe un carrefour complet aux intersections du boulevard Quatre-Bourgeois et de la rue de Bourgogne (pour éviter que les gens aient à circuler via la rue Duchesneau où se situe notamment l'École primaire St-Mathieu.

Il aimerait que le Conseil appuie sa demande pour obtenir une assemblée d'information par le bureau de projet du tramway sur ce sujet.

## 8. DIVERS

M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu a travaillé de concert avec des membres des Conseils de quartier de Sillery, de St-Louis et Cité-Universitaire pour la mise en place du projet «la Balade des élus», un trajet de 6 km qui se tiendra le dimanche 21 mai à 10h30. Le départ se fera à l'École Cœur Vaillant en matinée et les vélos se dirigeront sur la rue Jean-de-Quen jusqu'au point d'arrivée situé au Marché public de Sainte-Foy. L'événement se tiendra beau temps, mauvais temps. Les affiches de l'événement sont en préparation.

## 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **RÉSOLUTION COPLA-23-AGA-05**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Pier Girouard, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20h35.

*Adoptée à l'unanimité*

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

---

M. Nicolas Gagnon, président

---

M. Carol Létourneau, secrétaire